

CE ADVSEA

641 chemin de la Verdière. La Maison bleue. 84140 MONTFAVET

Tel : 04 90 14 64 09

Mail : ce.advsea84@orange.fr

compte rendu du CE officiel du 07/04/2017

*Présents : A. Montal / L. Mazelier / M. Dujon / B. Mouret / C. Vialle / M. Esclangon / V. Magnani
B. Martinez / M. Galerand / A. Schmitt*

Excusés :

- Ordre du jour

- Désignation du secrétaire du comité
- Désignation du trésorier du comité
- Approbation du précédent compte-rendu
- Compte-rendu de gestion et transmission des documents par le comité sortant.
- Point sur établissements et services

Le compte rendu du mois de mars 2017 est approuvé.

En préambule, le délégué syndical CGT déclare qu'en ce qui concerne la future réorganisation du site de la Verdière, il sera très vigilant à la bonne mise en œuvre ainsi qu'à la participation des salariés.

La directrice générale partage ses préoccupations et l'illustre en annonçant par exemple une réunion dans l'après-midi avec les salariés de la « fonction soutien » qui seront les premiers à venir s'implanter sur le site.

Le Président rappelle que cette séance est un peu particulière car à la charnière des deux comités d'entreprise, après les élections de mars 2017.

I. PARTIE consacrée au CE sortant

L'ancien comité d'établissement, selon les règles, présente les comptes pour quitus.

Au préalable, la trésorière présente en détail les comptes de résultats 2016 œuvres sociales et fonctionnement.

Il est à noter un déficit qui s'explique par le fait, entre autres, du règlement des primes de précarité à la fin de plusieurs CDD sur la période.

Le budget prévisionnel 2017 sera présenté lors du prochain CE, accompagné des comptes administratifs expliqués ce jour par la trésorière.

Les élus tiennent à souligner le professionnalisme de la comptable ainsi que l'engagement de la trésorière qui suit de manière rigoureuse la gestion des comptes du CE.

En conclusion, le quitus est validé.

A la fin de ce premier temps consacré au CE sortant, le Président remercie l'ensemble des élus et tient à souligner la qualité des relations entretenues pendant ces 4 années.

La directrice générale partage les propos du Président et tient à remercier tout particulièrement Myriam Esclangon, élue sortante, pour son engagement.

Elle remercie également les élus d'avoir accepté, lors de son arrivée, de poursuivre leur mandat sur une année supplémentaire.

Elle profite de la circonstance pour émettre le souhait que le CE participe à toutes les activités qui seront construites sur le site de la Verdière, dans une logique de partenariat.

Les élus remercient aussi Myriam Esclangon qui certes n'est plus élue en tant que membre du CE mais reste déléguée du personnel, et ce de fait, participera à l'élaboration des ordres du jour des réunions du comité d'entreprise à venir.

II. Partie consacrée au nouveau comité d'entreprise.

Le CE élu le 23 mars 2017 propose la désignation des membres du bureau ci-après :

- Poste de secrétaire du CE :
M. DUJON réélue à l'unanimité
- Poste de trésorier ou trésorière
C. VIALLE est réélue à l'unanimité
- Poste de trésorière adjointe du CE
V. MAGNANI est élue à l'unanimité
- Poste de secrétaire adjointe
M. GALERAND est élue à l'unanimité

M. MONTAL préconise de préciser les modalités quant aux heures de délégation selon l'accord ADVSEA.

Le délégué syndical CGT propose d'évoquer cette question lors de la prochaine séance car il souhaiterait également regarder en amont le règlement intérieur du fonctionnement du CE.

Le délégué syndical CFDT pose la question de la disponibilité des locaux syndicaux et de leur partage.

Le Président répond que tout syndicat doit déjà disposer d'un placard dans les locaux partagés avec les élus du comité d'entreprise. Il suggère également d'utiliser le bureau à gauche en entrant comme local syndical à partager.

M. Kefi déclare s'être renseigné sur le fait d'avoir accès ou pas au local CE et ne comprend pas la fermeture du bureau occupé par les deux salariées, comptable et secrétaire.

Le délégué syndical CGT déclare quant à lui qu'un syndicat a accès à un espace physique mais pas forcément au local administratif CE dans lequel sont notamment installés les coffres.

La secrétaire du CE soulève une question d'ordre matériel à savoir le non fonctionnement de la chaudière qui semble irréparable.

Elle informe Lara Mazelier que M. Laurans a pensé à des solutions pour pallier au dysfonctionnement de la chaudière.

La directrice générale prend note et se rapprochera de ce dernier dans ce sens afin de trouver une solution pour les hivers à venir.

Les élus tiennent à faire une déclaration d'intentions soulignant ce qui a été fait pendant leur mandat, choix auquel ils sont attachés pour le mandat à venir.

En effet, le dernier comité d'entreprise qui a exercé pendant les 4 années précédentes a tenu à maintenir du lien entre les salariés en créant des moments collectifs comme la fête adultes ou la fête enfants.

Il n'a pas souhaité s'inscrire dans une politique « consumériste de loisirs » privilégiant une vision plus sociale correspondant aux valeurs du syndicat CGT qui les représentait :

- en maintenant sa contribution à la mutuelle destinée à l'ensemble des salariés
- en permettant l'accès aux salariés à des prêts à taux 0 afin d'alléger les contraintes économiques qui surgissent dans la vie de tout un chacun
- en facilitant l'épargne par la contribution volontaire aux chèques vacances
- en facilitant l'accès aux loisirs et au sport par l'attribution d'un remboursement partiel ou total d'activités annuelles
- en offrant des chèques cadeaux aux fêtes de fin d'année

Le délégué syndical CGT souligne la difficulté économique de beaucoup de professionnels du secteur, pour preuve le chiffre de demandes de prêts a fortement augmenté passant de 4 en 2013 à près de 20 aujourd'hui.

La directrice générale donne un autre indicateur qui est celui de l'augmentation des demandes d'avances sur salaires.

Force est de constater, déclare le délégué CGT, que les salariés de notre secteur ont perdu près de 30% de leur pouvoir d'achat.

Il rajoute qu'au regard des changements annoncés dans l'Association risquent de se poser des difficultés comme la question des déplacements des professionnels.

Le délégué syndical CFDT pose la question de la revalorisation du diplôme ES qui devrait être reconnu bac plus 3.

Lara Mazelier rappelle que l'évolution de la valorisation de la valeur du point est gelée en raison des négociations de la convention collective 66.

III. point sur les établissements et services

MECS VERDIERE

La nouvelle directrice est en place depuis plus d'un mois et a bien pris la mesure de la situation. Mme Truffet a pris le poste de chef de service à temps plein.

Un nouveau chef de service a été recruté à mi temps, M. Gautier.

L'activité présente de bons indicateurs, Mme Alleaume a remis en place la procédure d'admission.

AEMO

L'absence de la directrice est prolongée pour un mois, cette situation devient de plus en plus compliquée à gérer même si l'équipe de direction du siège assure un pilotage du service.

A cette difficulté s'est rajoutée la complexité du départ des 2 chefs de service, départs prévisibles mais également difficiles à gérer.

La directrice générale annonce la validation de l'augmentation demandée de 0,2% ETP chef de service, de ce fait Cécile Dutay Mankowski passe à 0,7% sur Carpentras.

- [**Sur l'antenne de Cavaillon :**](#)

La nomination de Philippe Guinet en tant que chef de service à temps plein est annoncée au 01/06/2017.

On constate sur cette équipe une suractivité préoccupante (62 mesures en attente.)

La directrice générale fait état de sa demande de création d'un poste d'éducateur sur le territoire de Cavaillon ; un courrier du Président en ce sens, vient d'être adressé à la direction Enfance Famille.

- [**Sur l'antenne d'Orange :**](#)

M. Bar est à mi-temps sur le poste de chef de service.

Une élue, salariée de l'AEMO, pose la question du positionnement de la direction générale par rapport aux problèmes liés à l'absence de la directrice du Service AEMO.

La directrice générale répond en informant les élus qu'un bureau a été programmé en mai à l'occasion duquel une décision sera prise par rapport à l'évolution de cette situation.

Une élue, salariée de l'AEMO, fait remonter un ressenti de « pagaille » d'impression de jeu de pions sur l'échiquier ; tous ces éléments provoquant l'insécurité chez certains salariés.

La directrice générale n'approuve pas le mot « pagaille » et affirme qu'elle gère au mieux cette situation en lien avec le bureau de l'ADVSEA et le Président.

Enfin, consciente de la surcharge de travail liée à la suractivité de Cavaillon, l'Association a rendu un rapport d'expertise au département pour faire état de cette situation alarmante.

- **Sur l'antenne d'AVIGNON :**

Lara Mazelier informe les élus de ses rencontres régulières avec l'équipe, soutenue par M. Reverdy.

Sur les Services sous la direction de M. REVERDY

- **SSJ :**

Préoccupation car ce service est non habilité et exige d'être en équilibre budgétaire.

- **SIE :**

on constate globalement une bonne activité ayant engendré une proposition d'augmentation d'activité.

- **MJPM et AGBF :**

les réponses aux budgets sont toujours en attente.

- **Sur le service SAPSAD :**

on relève une très bonne activité.

- **sur les VPT**

on constate une sous activité de laquelle découle un excédent à rendre.

- **sur la MECS Le Moulin du Vaisseau**

constat d'une activité stable.

Sur le foyer des SOURCES

On constate une bonne activité ; ce foyer est le seul établissement du Vaucluse pouvant proposer des solutions pour recevoir des publics très fragilisés.

La directrice générale informe les élus que vient d'être admis un jeune qui était d'ailleurs passé par le dispositif des « Alizées » et pour lequel 40 demandes d'admission avaient été formulées auprès du Conseil départemental.

Sur le service de Prévention Spécialisée

Actuellement une réelle problématique pour l'ADVSEA.

Les relations se sont tendues avec le Conseil départemental, Lara Mazelier annonce la décision prise par l'Association d'aller au recours gracieux, et celle d'aller vers un contentieux si le département ne revoit pas sa position et n'explique pas sa volonté de baisse de moyens.

Le délégué syndical pré suppose de grosses difficultés à venir si les choses ne s'améliorent pas et rappelle l'impact actuel économique sur le poste de médiatrice adulte relais sur l'équipe d'Avignon.

Par ailleurs, le Président et la directrice générale font part de leur indignation quant à l'attaque faite à l'égard de la nouvelle chef de service de l'antenne sud Vaucluse du SPST avec un courrier «diffamatoire » adressé au Président, émanant d'un partenaire, ex employeur de la salariée en question.

En plus de ce courrier et des tentatives d'intimidation, cette salariée cadre a été mise au banc sur la place publique avec la diffusion par mail de ce courrier à tous nos partenaires institutionnels.

Lara Mazelier déclare son intention, appuyée par le Président, de soutenir cette salariée et dénonce des agissements de voyou et d'ingérence dans notre association.

IV. Conclusion

La directrice générale indique que l'Association est actuellement dans une période de clôture des comptes administratifs qui sera suivie de la préparation des budgets prévisionnels.

Elle fait partager aux élus l'information selon laquelle un audit sur l'hébergement a été lancé par le département et espère que l'ADVSEA y sera associée.

Elle déclare sa volonté, soutenue par le Bureau et le CA de l'Association, d'adopter une politique offensive stratégique.

Au préalable, elle déclare la nécessité de retrouver notre identité associative, de consolider le CA existant, ce afin d'être plus fort en interne pour mieux affronter le Conseil départemental.

« 2017 sera une année charnière difficile mais cette étape est nécessaire pour la construction de meilleures relations avec nos financeurs dans l'avenir. »

Fin de la réunion

Prochain CE fixé au 05 mai 2017